

SYSTEME DE RÉPARTITION.

PRINCIPE DE MUTUALITÉ.

Colonial Mutual Life Association

Rapport Annuel du Bureau des Directeurs pour 1897.

En soumettant le troisième rapport annuel des affaires de la Compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1897, les Directeurs sont heureux de pouvoir féliciter les porteurs de polices et les garants de l'amélioration de la condition financière de la Compagnie.

Pendant l'année, 230 demandes ont été reçues, pour un montant d'assurances de \$301,000, et le montant reçu en argent pour primes s'élevait à \$18,633.64.

Pendant l'année dernière la plus stricte économie a été pratiquée dans l'administration des affaires de la Compagnie, et, ainsi qu'on peut le constater par l'état financier annexé, une très grande réduction a été effectuée dans les dépenses d'exploitation de la Compagnie.

La mortalité, bien qu'ayant été forte durant l'année, est restée cependant dans les limites des probabilités données par les tables mortuaires, et les Directeurs sont heureux de déclarer qu'aucun litige ne s'est produit dans les annales de la Compagnie, par suite de réclamations après décès.

La Compagnie reçoit continuellement des témoignages de la popularité de ses formes d'assurances qui résultent du système bienfaisant qu'elle a adopté.

Un grand nombre de ceux qui ont pris des polices récemment sont bien qualifiés sous le rapport de l'habileté commerciale et de la connaissance experte des affaires d'assurances pour se former une bonne opinion des mérites de la Compagnie et des systèmes qu'elle offre aux personnes désireuses de s'assurer.

A cette date, le comptant au crédit du compte courant de la compagnie en banque dépasse de beaucoup les obligations actuelles, tandis que son actif total est plus fort en proportion que celui d'aucune des plus importantes et des plus anciennes compagnies d'assurances sur la vie faisant affaires au Canada; mais dans le but de fortifier la condition financière de la compagnie et assurer doublement son succès à l'avenir, il a été résolu de solliciter des souscriptions additionnelles au fonds de mortalité. Ces souscriptions sont offertes maintenant à 20 pour cent de prime.

Une ère plus favorable de prospérité commerciale vient de s'ouvrir au Canada, et aujourd'hui plus que jamais, le sentiment parmi les canadiens est plus favorable au patronage des Institutions Canadiennes.

La faible proportion de la mortalité chez les gens de ce pays; la sécurité de son système monétaire, et la proportion minime des dépenses d'administration comparée à la situation correspondante aux États-Unis sont mieux compris aujourd'hui par le public au Canada qu'à n'importe quelle autre époque, et comme conséquence, le public qui s'assure est maintenant mieux disposé à accorder son patronage aux compagnies indigènes.

Un intérêt ou dividende de 7 pour cent par année sur le montant versé, est payable aux garants, conformément aux termes de leur souscription.

Les bons et habiles services des agents, des médecins et des employés de l'administration méritent une mention spéciale.

Les directeurs sortent tous de charge; mais sont tous rééligibles.

F. P. BUCK,

Président.

MONTRÉAL, 27 janvier 1908.

RECETTES.

1891		
Déc. 31.—Argent en main et en Banque.....	\$	943 42
1897		
Déc. 31.— " reçu pour Primes.....	18,635	64
" " Intérêt.....	106	21
" " des Garants.....	6,470	00
" " Divers.....	5,005	00
	<u>\$31,160</u>	<u>27</u>

OBLIGATIONS.

1897		
Déc. 31.—Du au compte des Dépenses Générales.....	\$	5,472 37
" Intérêts des Garants.....	1,310	95
" Réclamations mortuaires.....	3,968	69
Surplus de l'actif sur le passif.....	17,516	70
	<u>\$23,298</u>	<u>71</u>

E. A. BAYNES,

Secrétaire.

DÉPENSES.

1897		
Déc. 31.—Par Commissions, etc.....	\$	8,417 69
" Ré-Assurance.....	306	36
" Dépenses Diverses.....	4,294	25
" Réclamations mortuaires.....	11,160	32
" Intérêts des Garants.....	711	58
Argent en main et en Banque.....	6,270	07
	<u>\$31,160</u>	<u>27</u>

ACTIF.

1897		
Déc. 31.—Par Argent en main et en Banque.....	\$	6,270 07
" Appels aux garants en cours de collection.....	16,257	41
" Amortissement.....	323	40
" Balance du Ledger des Agents.....	2,714	48
" Billets pour Primes.....	1,511	57
" Primes en cours de collection.....	1,217	78
	<u>\$26,298</u>	<u>71</u>

J. F. MATHIESON,

Gérant-Général.

Je certifie par le présent que j'ai examiné les livres et pièces justificatives de la Compagnie et les ai comparés avec l'état ci-dessus des recettes et dépenses, et, de l'actif et du passif, et que je les trouve corrects.

A. SAVAGE, C. A.

AUDITEUR.

En proposant l'adoption du rapport le Président dit :—

"C'est avec beaucoup de plaisir que je propose l'adoption du rapport; bien que le volume des affaires n'ait pas été aussi considérable que j'aurais désiré. Je comprends cependant bien la raison de ce résultat qui dépend de la dépression générale des affaires et de la rareté de l'argent, mais nous entrevoyons une forte augmentation d'affaires nouvelles durant l'année qui vient. Les différents systèmes d'assurance offerts par cette compagnie deviennent plus populaires chaque jour, plus particulièrement nos polices de banque d'épargne; le public qui s'assure commence à comprendre de plus en plus qu'il travaille dans son propre intérêt en supportant les compagnies indigènes."

Le rapport a été secondé par M. A. S. Ewing et adopté à l'unanimité.

Les Messieurs suivants ont été élus directeurs: L'Hon. F. G. Marchand, Premier Ministre de la Province de Québec; William Farrell, gérant-général de la Banque des Townships de l'Est; F. P. Buck, président de la Royal Paper Mills Co.; Charles J. Chisholm, importateur; J. Bruce Payne, manufacturier; Hon. Pierre Garneau, M. A. L.; I. H. Stearns; A. S. Ewing, manufacturier; O'Hara Baynes, N. P.; R. A. E. Greenshields, avocat; Rufus H. Pope, M. P.; C. E. Elliot, M. P.; J. A. Hudon, de Hudon, Hébert & Cie., épiciers en gros; Peter McKenzie, C. F., Compagnie de la Baie d'Hudson.

A une réunion subséquente du bureau, M. A. S. Ewing a été élu Président et M. F. P. Buck et M. Chas. J. Chisholm, Vice-Président.